

# HIVER 2021/2022

Venez découvrir une saison  
avec les pompiers du 04



**DEVENEZ**

**POMPIERS VOLONTAIRES**

**SAISONNIERS**

Pour plus de renseignements  
SDIS des Alpes de Haute-Provence  
0492308953  
[www.sdis04.fr](http://www.sdis04.fr)

**RECRUTE POUR LA SAISON HIVERNALE 2021 / 2022  
DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS**

**(Période : 15 décembre 2021 au 31 mars 2022)**

**Candidatures à envoyer à**  
Monsieur le Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours  
des Alpes de Haute-Provence

**par courriel**  
ablaise@sdis04.fr  
fquintal@sdis04.fr

ou par voie postale à l'adresse indiquée en bas de page

**DURÉE D'ENGAGEMENT**  
**1 mois minimum**  
**DOSSIERS COMPLETS A RETOURNER**  
**AVANT LE 31 OCTOBRE 2021**

**Affectation dans un CIS**  
Pour assurer les missions suivantes :

- Opérations de secours.
- Activités de formation.
- Maintenance opérationnelle des matériels d'incendie et de secours.
- Actions de logistique.

**Conditions obligatoires**

- Être majeur.
- Être titulaire de la FI complète (modules SAP / INC / DIV)
- Aptitude physique et médicale.

**Qualifications appréciées**

- PL - CODI.

**Indemnisation et conditions d'accueil**

- Prise en charge intégrale de l'hébergement et de la restauration pendant toute la durée de l'engagement.
- Gardes postées, interventions et astreintes indemnisées aux taux définis par délibération du Conseil d'administration.



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

**DOSSIER DE CANDIDATURE A UN ENGAGEMENT  
DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

**ETAT CIVIL**

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ..... Dpt : .....

Situation de famille : célibataire  vie maritale  séparé(e)  marié(e)  divorcé(e)  veuf(ve)   
pacsé(e)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....

Téléphone professionnel : ..... Courriel : .....

Profession : .....

Nom conjoint(e) : ..... Prénom : .....

Nom et contact de la personne à prévenir en cas d'accident : .....

Je soussigné(e) Mme, M : .....

Candidat(e) à la fonction de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le Département des Alpes de Haute-Provence (04), m'engage à exercer mes activités dans le respect du cadre législatif et règlementaire applicable au Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence,

du ..... au .....

Fait à : ..... le : .....

Signature :



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

## AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

(Pour les candidats avec une affectation dans un CIS)

**Attention** : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)  
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette autorisation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom : .....

Qualité du signataire : .....

- Autorise : Mme, M. (I), Nom, Prénom .....  
né(e) le : ..... à : .....  
(grade et date de nomination) .....  
de sapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt).....  
depuis le (ancienneté) .....  
à souscrire un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le département  
des Alpes de Haute-Provence pour la période du ..... au .....
- Atteste que l'intéressé(e) remplit les conditions d'aptitude physique et médicale conformément à  
l'article R 723-45 du code de la sécurité intérieure.
- Atteste que l'intéressé(e) est titulaire de la FI complète et à jour de ses formations continues.

Signature et cachet :

(I) Rayer les mentions inutile



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

## LISTE DES EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT

**Attention** : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)  
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette attestation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom : .....  
Qualité du signataire : .....

Atteste que Mme, M. (1), Nom, Prénom .....  
né(e) le : ..... à : .....  
détient à ce jour les qualifications et unités de valeur lui permettant d'assurer les activités  
mentionnées ci-dessous (2) :

- Équipier FDF
- Équipier incendie
- Équipier secours routiers
- Équipier secours à personne
- Équipier opérations diverses
- Chef d'équipe
- Chef d'agrès engin incendie (sous-officier)
- Chef d'agrès secours routiers (sous-officier)
- Chef d'agrès secours à personne
- Chef d'agrès opérations diverses
- Chef d'agrès tout engin (adjudant)

... / ...



- Chef de groupe
- Chef de groupe FDF
- Conducteur engin pompe (COD 1 + permis C)
- Conducteur hors chemin (COD 2 PL FDF)
- Conducteur secours routiers
- Conducteur VSAV
- Conducteur VL-VTU

Signature et cachet :

- (1) Rayer les mentions inutiles
- (2) Cochez la(les) case(s) correspondante(s)



**GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES**

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

**ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE REMBOURSEMENT DE CAUTION**

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom : .....  
engagé(e) en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier avec une affectation au CIS (1)  
..... m'engage par la présente à :

rembourser au Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, une éventuelle retenue sur caution réalisée par le bailleur des locaux loués, dont j'aurai la jouissance pendant la durée de mon engagement.

rembourser au Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, les frais éventuels de remise en état des locaux loués, en cas de dégradation résultant de mon fait.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

à ....., le .....

Signature

(1) A renseigner par l'administration



NOM	PRENOM
COMPAGNIE	CIS d'affectation
PORTABLE	TAILLE en cm

DESIGNATION	MESURES	TAILLE EFFETS PORTES ACTUELLEMENT
Chaussures d'intervention (1)		
Veste TSI (2)		
Pantalon TSI (3)		
Gants de protection (4)		
Polo (5)		
Chemise FI (5)		
Veste textile d'intervention (2)		
Sweat (5)		

- (1) votre pointure de chaussure de tous les jours  
 (2) tour au niveau de la poitrine en centimètre  
 (3) tour de taille en centimètre (ou taille de pantalon que vous portez dans le civil (ex : 40, 42 etc...))  
 (4) la largeur de votre pomme de main en centimètre  
 (5) même taille que les tee-shirts que vous portez dans le civil (ex : S / M / L / XL ...)

**ATTENTION :** Nous vous invitons à renseigner correctement cette fiche afin que nous puissions vous équiper complètement le jour de votre incorporation. En cas d'absence de mention dans certaines cases il se peut que nous ne puissions pas fournir l'équipement à la taille requise.





**GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES**

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

**PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT  
(A JOINDRE AU DOSSIER D'ENGAGEMENT)**

- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité
- Photocopie du permis de conduire en cours de validité
- Attestation de sécurité sociale
- Relevé d'identité bancaire

**Les documents demandés sont indispensables au bon fonctionnement du système d'alerte et la saisie incomplète des données rend impossible l'appel des personnels concernés.**



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

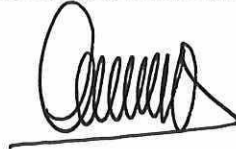
AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE/FERNANDA QUINTAL  
TEL : 04 92 30 89 18/04 92 30 89 53  
ablaise@sdis04.fr/fquintal@sdis04.fr

ATTESTATION

Je soussigné, colonel Christophe PAICHOUX, Directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence par suppléance, certifie que l'établissement prend en charge en cas de détérioration au cours de leur engagement dans le département, le remplacement des effets vestimentaires des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers extra-départementaux.

Fait à Digne les Bains le 30 juillet 2021 pour servir et valoir ce que de droit.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION,  
LE CHEF DU GROUPEMENT GESTION DES RISQUES



LIEUTENANT-COLONEL HENRI COUVÉ

